

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000322 – AFR 16/012/00

Action complémentaire sur l'AU 114/00 (AFR 16/008/00 du 10 mai 2000) et suivante (AFR 16/010/00 du 16 mai 2000)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE MAUVAIS TRAITEMENTS / CRAINTES DE « DISPARITION » Nouveau motif de préoccupation : HOMICIDES ILLÉGAUX

BURUNDI

Salvatore Kararaye
Berchmans Bizimana
Gaspard Ndabigeze
Innocent Ndayizeze (précédemment désigné sous le nom d'« Innocent »)
Albert Bucumi
Bigirimana

Personnes tuées :

Jean Berahino, environ 80 ans
Cyrille Siniwenumwe, environ 30 ans
Immaculée Banzendore (f), environ 50 ans
Anatasie Ntiruzomperako (f), environ 45 ans

Londres, le 30 mai 2000

D'après les informations recueillies, au moins quatre habitants du camp de regroupement de Kavumu sont morts des suites des brutalités dont ils avaient été victimes de la part de soldats et de gendarmes au cours de la fouille du camp qui avait eu lieu le 7 mai. Les décès des quatre personnes nommées ci-dessus ont été portés à l'attention de membres de la Commission des droits de la personne humaine de l'Assemblée nationale burundaise, qui se sont rendus au camp le 22 mai.

Amnesty International demeure vivement préoccupée par la sécurité d'un homme, Bigirimana, qui a « disparu » le 7 mai après avoir été conduit du camp à un poste militaire voisin, situé à Cinkona, où il aurait été roué de coups. Des soldats ont nié depuis qu'il eût jamais été détenu à Cinkona.

Accusés de collaboration avec des groupes armés d'opposition, Gaspard Ndabigeze et Innocent Ndayizeze, qui étaient incarcérés dans les cellules de la Police spéciale de roulage (PSR), à Bujumbura, ont été transférés depuis à la prison centrale de Mpimba, non loin de la capitale burundaise. Amnesty International pense qu'ils ne courent plus le risque d'être soumis à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements.

Salvatore Kararaye et Berchmans Bizimana ont été, quant à eux, relâchés et ont apparemment regagné le camp de Kavumu. D'après les informations recueillies, chacune des six personnes qui avaient été incarcérées à l'origine dans les locaux de la PSR a été maltraitée en détention.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / fax / lettre par avion / lettre exprès (en français ou dans votre propre langue) :

Veillez vous assurer auprès des services postaux de votre pays que le courrier est bien acheminé jusqu'au Burundi.

- appelez les autorités à ouvrir sans délai une enquête sur l'arrestation et la « disparition » présumée de Bigirimana et à révéler publiquement où il se trouve ;
- demandez qu'une enquête indépendante soit immédiatement ouverte sur la mort de Jean Berahino, de Cyrille Siniwenumwe, d'Immaculée Banzendore et d'Anatasie Ntiruzomperako ;
- exhortez les autorités à ouvrir immédiatement une enquête indépendante sur les informations selon lesquelles six autres habitants du camp de regroupement de Kavumu ont été maltraités pendant leur détention dans les locaux de la Police spéciale de roulage (PSR) ;
- demandez que les conclusions de l'ensemble de ces investigations soient rendues publiques et que les responsables soient traduits en justice ;
- appelez les autorités à fournir publiquement des éclaircissements sur les charges retenues contre Gaspard Ndabigeze et Innocent Ndayizeze, ainsi que sur l'évolution des poursuites engagées à leur rencontre.

APPELS À :

Remarque : La transmission des fax peut s'avérer difficile. Merci de vous montrer persévérant.

Procureur général de la République :

Monsieur Gérard Ngendabanka

Procureur général de la République

Bujumbura, Burundi

Télégrammes : Procureur général, Bujumbura, Burundi

Fax : 257 24 15 03

Formule d'appel : Monsieur le Procureur général,

Ministre de la Défense :

Colonel Cyrille Ndayirukiye

Ministre de la Défense nationale

Ministère de la Défense nationale

Bujumbura, Burundi

Télégrammes : Ministre Défense, Bujumbura, Burundi

Fax : 257 22 39 59 / 21 75 05

Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

Ministre de la Justice :

Monsieur Térence Sinunguruza

Ministre de la Justice et Garde des Sceaux

Ministère de la Justice, BP 1880

Bujumbura, Burundi

Télégrammes : Ministre Justice, Bujumbura, Burundi

Fax : 257 22 21 48

Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

Procureur de la République de Bujumbura rural :

Procureur de la République de Bujumbura rural

Bujumbura, Burundi

Télégrammes : Procureur Bujumbura rural, Bujumbura,

Burundi

Formule d'appel : Monsieur le Procureur de la République,

COPIES À :

Ministre des Droits de la personne humaine, des Réformes institutionnelles et des Relations avec l'Assemblée nationale :

Monsieur Eugène Nindorera

Ministre des Droits de la personne humaine, des Réformes institutionnelles et des Relations avec l'Assemblée nationale

Ministère des Droits de la personne humaine, des Réformes institutionnelles et des Relations avec l'Assemblée nationale

Bujumbura, Burundi

Fax : 257 21 75 49

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Burundi dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 2 JUILLET 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*